

Toxicité cumulée des pesticides, l'Efsa va lancer ses premières évaluations

Confortée par une consultation publique sur sa méthodologie, l'Autorité européenne de sécurité alimentaire (Efsa) va lancer les premières évaluations des risques cumulés des pesticides. Cette méthode consiste à créer des groupes de pesticides en fonction de propriétés toxicologiques équivalentes dans un organe ou un système organique spécifique. Ces pesticides seront alors évalués conjointement. Les travaux démarreront sur les premiers groupes constitués (effets sur la thyroïde et le système nerveux central). L'autorité planchera également à la définition de nouveaux groupes d'évaluation (effets sur l'œil, le foie, les glandes surrénales et les systèmes reproductif et développemental).

L'Efsa se félicite du soutien général à sa méthodologie, souligné par la consultation publique. Elle précise cependant que *"des représentants de l'industrie des pesticides ont contesté la fiabilité scientifique d'une démarche qui conduit à établir de grands groupes d'évaluation"*. Mais selon elle, *"il est nécessaire d'adopter une approche prudente pour assurer un niveau élevé de protection des consommateurs"*.

Cette méthodologie devrait être progressivement intégrée à la réglementation européenne. *"Le prochain aspect majeur concerne l'évaluation de l'exposition humaine à de multiples substances chimiques. L'Efsa, aux côtés de la Commission européenne et des Etats membres, travaille à présent à mettre en œuvre l'évaluation des risques cumulés dans le cadre de la législation sur les résidus de pesticides"*, indique Luc Mohimont, chef adjoint de l'unité Pesticides de l'Efsa.

Source : <http://www.actu-environnement.com/ae/news/toxicite-cumulee-pesticides-efsa-evaluation-20685.php4>
(06/02/2014)